



Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'UPMC© CMI – L'Orangerie – vendredi 19 février 2016

67 présents + 62 procurations en bonne et due forme, soit 129 membres dûment représentés. Le quorum de cette Assemblée Générale est largement atteint. Nous sommes en nombre suffisant pour voter la modification des statuts.

1° Bilan moral 2015

Le Président, Philippe Gillain, entame la séance en précisant l'importance de la modification de nos statuts. Il remercie également nos hôtes avant de présenter le bilan des activités de l'UPMC en 2015. Il insiste notamment sur :

1.1 Le travail de fond réalisé pour la mise à jour des statuts

Un groupe de travail a été mis en place en 2015 pour actualiser les 47 articles des statuts de l'UPMC qui n'avaient pas été mis à jour depuis leur publication en 2008, suite à la fusion entre le CLIRP et l'UPP) et pour rédiger un Règlement d'Ordre Intérieur. Dans le but de ne pas trahir la philosophie de notre Union, les bases n'ont pas été modifiées, seuls ont été modifiés les articles devenus sans objet ou les formules dépassées. Par ailleurs, de nouvelles notions ou pratiques qui sont apparues dans notre fonctionnement ont été officialisées dans la nouvelle mouture des statuts.

1.2 Le rapprochement avec la Maison de la Presse

La situation des journalistes liégeois et de la Maison de la Presse est précaire alors que l'UPMC se porte bien. Le rapprochement était dans l'air depuis de nombreuses années, il s'est fait de façon logique. Un groupe de travail constitué de Philippe Gillain, Benoît Rigo et Olivier Moch a été constitué et a travaillé au rapprochement qui est désormais un fait acquis. Le Président du CA de la Maison de la Presse, Jacques Crémers, l'a annoncé officiellement lors des Vœux de la Maison de la Presse, le 26 janvier dernier. Ce rapprochement repose sur une collaboration étroite dans laquelle les deux parties gardent évidemment leur totale autonomie. Les trois membres du groupe de travail sont désormais invités au CA de la Maison de la Presse et disposent d'une voix consultative dans la gestion du lieu. En contrepartie, les Administrateurs de la Maison de la Presse seront invités aux organisations de l'UPMC.

Un modus vivendi a été établi jusqu'en juin 2016. Un point sera fait à ce moment pour la suite et l'évolution de ce rapprochement.

1.3 Les activités diverses

L'UPMC a organisé au total 18 activités différentes en 2015 :

- 7 Midicoms ;
- 5 visites d'entreprise
- 2 Afterworks de la Com ;
- 1 Assemblée Générale ;
- Le Prix de l'UPMC ;
- 1 table ronde avec les écoles liégeoise ;

- 1 conférence à l'IFAPME

1.4 La problématique des appels d'offre et des projets gratuits

Suite à une plainte d'un membre de l'UPMC dans le cadre d'un appel d'offres pour lequel il a refusé de remettre un produit gratuit, le Groupe de Travail Ethique va convoquer une réunion pour laquelle un appel aux membres qui se sentent concernés sera lancé.

1.5 La disponibilité et le travail du Conseil d'Administration

Le CA de l'UPMC est composé de 21 Administrateurs qui se répartissent dans les différentes commissions. Ce sont 26 réunions du CA et des Commissions qui ont eu lieu en 2015 pour assurer la gestion de l'UPMC et l'organisation des activités.

1.6 Perspectives 2016

De nombreux dossiers sont sur la table du Conseil d'Administration pour 2016. Le Président évoque notamment :

- La finalisation du Règlement d'Ordre Intérieur
- L'amélioration du fonctionnement du site internet
- De nouveaux objectifs et trophées pour le Prix de l'UPMC
- La recommandation éthique par rapport aux appels d'offre et aux projets gratuits
- L'organisation d'une conférence conjointe avec les écoles
- La décentralisation de deux Midicoms dans des écoles liégeoises
- L'inventaire et la description des différents métiers de la communication
- Le projet de (très) longue haleine de faire de notre Union Professionnelle un Ordre Professionnel reconnu jouissant de toutes les prérogatives d'une telle organisation.

2° approbation des statuts

Plusieurs questions, remarques ou suggestions sont parvenues au Président quant à la modification des statuts. Chacune d'entre-elles a trouvé réponse ! Chaque membre de l'UPMC a reçu les statuts modifiés dans le délai légal. Le Président demande s'il y a de nouvelles remarques avant de procéder au vote. Pas de remarques, les statuts sont approuvés à l'unanimité moins une abstention !

3° Groupe de Travail Prix de l'UMC

Le Président du Groupe de Travail Prix de l'UPMC, André Bisschops, présente son rapport sur l'organisation des Prix de l'UPMC 2015. Cette cérémonie a eu lieu au Château de Colonster, le 8 mai 2015. 130 personnes y ont participé (dont 60 au repas qui a suivi). Trois prix ont été distribués :

- Prix de l'Événement à l'ensemble des manifestations liées au Centenaire de la Première Guerre Mondiale à Liège ;
- Prix Etudiant à Hélène Brédart (ULg) pour son TFE "*Des journalistes belges francophones quittent la profession : analyse d'un phénomène socio-économique*" (NB 5 TFE concourraient à ce prix) ;
- Prix de la Communication d'Entreprise à la Cité Miroir pour l'ensemble de sa communication d'entreprise en 2014.

L'UPMC remercie tous les partenaires du Prix de l'UPMC.

4° Groupe de Travail Passage

Le Président du Groupe de Travail Passage, Olivier Moch, présente son rapport. Depuis le mois d'août 2015, le Groupe s'est réuni à trois reprises. Un de ses premiers objectifs était, à la demande de ses membres, de vérifier si son existence se justifiait après quelques mois de léthargie. Dès lors, une table ronde a été organisée, le 1^{er} décembre 2015, avec les différentes écoles qui proposent une filière communication à Liège. HEPL (des représentants des différentes sections), HELMo, HEL et IFAPME ont participé à cette table ronde ; ULg, ESA Saint-Luc et Académie n'ont pas répondu. Lors de cette table ronde, les différentes écoles ont confirmé que le Groupe de Travail avait encore sa raison d'être, elles ont même demandé un renforcement des relations UPMC/écoles.

Parmi les pistes de travail dégagées lors de cette table ronde, il y a :

- La décentralisation de deux Midicoms par an (un par semestre) dans les écoles liégeoises et l'ouverture aux étudiants qui sont demandeurs de rencontrer des professionnels de la communication. L'IFAPME s'est proposé pour accueillir le premier Midicom décentralisé ;
- L'élargissement des participations de membres de l'UPMC aux jurys de TFE de la HEL et de l'IFAPME ;
- La lutte contre le désengagement des étudiants dans les filières communication ;
- L'organisation d'une grande après-midi Communication co-organisée par les écoles et l'UPMC. Celle-ci devrait avoir lieu dans le second semestre, la formule de cette organisation est à l'étude.

Une prochaine table ronde avec les écoles est d'ores et déjà fixée au 10 mars 2016.

Une présentation de l'UPMC a été faite aux étudiants de dernière année Relations Publiques par Philippe Gillain et Olivier Moch, le 11 janvier 2016.

5° Groupe de Travail Ethique et Communication

5.1 Appels d'offre et projets gratuits

Le Président du Groupe de Travail, Stéphane Dor, présente son rapport en revenant sur la réunion à venir pour faire le point sur les appels d'offres et les projets gratuits. L'objectif de cette réunion sera de déterminer une attitude et une position commune par rapport aux appels d'offres et aux projets gratuits. Une recommandation claire et ferme confirmant la position de l'UPMC sera rédigée et envoyée à tous les membres, publiée sur le site internet de l'UPMC et diffusée vers les commanditaires potentiels. Cependant, cette recommandation n'aura aucune valeur contraignante légale, il s'agira de l'affirmation de valeurs déontologiques de notre Union Professionnelle.

5.2 Site internet

Ce sont désormais 50% des membres de l'UPMC qui utilisent l'outil internet. Notre site dispose de nombreuses applications qui ne demandent qu'à être exploitées. Il est demandé à l'ensemble des membres de vouloir compléter leur bio et les différents espaces dans leur page sur le site.

Un rappel du fonctionnement sera mis à disposition de tous à travers un montage intitulé "Le site internet de l'UPMC pour les nuls". Ce montage est présenté à l'AG.

6° Rapport des Trésoriers

La Trésorière, Claire Ringlet présente les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015. Le bilan de l'UPMC présente un actif de 19.461,46€ et un passif de 1576,91€. Notre union présente donc un bilan positif de 17.461,46€.

Les comptes ont été vérifiés par les deux Vérificateurs aux Comptes, José Dautrebande et Serge Loureau, qui les ont approuvés. Ces deux vérificateurs sont reconduits par l'AG pour une année supplémentaire.

Les comptes sont disponibles auprès de Claire Ringlet pour tout membre qui souhaite les consulter.

7° Nouveaux Membres

En 2015, l'UPMC a enregistré l'arrivée de 16 nouveaux membres. Ils sont présentés par le biais de capsules vidéo auto-réalisées. Nous notons aussi sept démissions spontanées de membres qui n'ont pas souhaité continuer à rester au sein de l'UPMC. Désormais, L'UPMC compte 168 membres en ordre de cotisation.

8° Renouvellement du Conseil d'Administration

Le Président informe que Laurent Ancion et Michelle Heuschen ont présenté leur démission du CA. Les 20 autres membres ont précisé leur volonté de poursuivre. Michèle Salden a posé sa candidature au CA.

L'Assemblée Générale ratifie à l'unanimité les démissions de Laurent Ancion et de Michelle Heuschen ainsi que l'intronisation de Michèle Salden !

9° Divers

Sans Objet

Olivier Moch
Secrétaire de l'UMC